

Nous vivons le confinement imposé par le Covid 19 depuis 2 mois.

Du fait de l'annulation du 2ème tour des élections municipales, l'exécutif en place a géré les affaires courantes.

Seules les décisions votées et inscrites au budget ont été réalisées.

Grâce à la visio-conférence, le travail a pu se poursuivre entre les adjoints, la CCMV, La Région, La Préfecture, l'Inspectrice de l'Education Nationale :

- Organisation du travail des personnels de mairie en télétravail et activité partielle.
- Planification des permanences téléphoniques et ouvertures des mairies et agences postales.
- Contact téléphonique par les élus et agents du CCAS avec les personnes âgées ou isolées.
- Distribution des colis alimentaires, le mercredi matin, par des élus, du personnel communal et des pompiers volontaires (sans faire appel aux bénévoles par souci de sécurité sanitaire). Le contenu de ces colis s'est trouvé amélioré grâce à la collecte organisée chez nos commerçants par Entraid4M et la Cuisine Solidaire.
- Organisation des marchés alimentaires (après dérogation du Préfet) en respectant les règles de sécurité sanitaire.
- Soutien à l'initiative des producteurs locaux pour l'organisation des ventes à emporter ou des livraisons à domicile et à la possibilité d'acheter des bons d'achats pour soutenir les commerçants et les artisans privés de leur activité (initiative de la CCMV).
- Nomination de référents par quartier qui sont les relais entre vous et la municipalité. ■

ET MAINTENANT APRES LE 11 MAI ?

Nous entrons dans une première période de déconfinement jusqu'au 2 juin.

Mais attention !!! Les occasions de se rencontrer vont augmenter, chacun doit donc continuer à respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

C'est un changement progressif qui nous est demandé. La Commune suivra les recommandations gouvernementales et toute initiative locale sera validée par le Préfet.

Les ouvertures qui ne sont pas permises :

- Cafés et restaurants y compris les terrasses.
- Refuges.
- Aires de jeux pour enfants, installations ludiques (télésiège, tubing, tyrolienne) spéléologie.
- Salle de spectacles, cinéma, salles des fêtes, salles polyvalentes.
- Rassemblements de plus de 10 personnes en intérieur ou extérieur.
- Sports collectifs et de contact dans des lieux couverts.

Les ouvertures réglementées (avec les mêmes règles de sécurité sanitaire) :

- Rassemblements de 10 personnes maximum.
- Sports individuels en extérieur (footing, vélos) éloignés les uns des autres.
- Bibliothèques avec réservation et drive pour retirer les livres.
- Exposition des « Créateurs confinés » organisée sur la place d'Autrans par la bibliothèque.
- Crèche en accueillant 10 enfants maximum.
- Tous les commerces (sauf cafés et restaurants) en organisant les gestes barrières obligatoires.
- Les marchés alimentaires avec les règles habituelles.
- 2 marchés aux fleurs les samedis matin de 8h à 13h (16 Mai à Méaudre Parking des pistes et le 23 Mai à Autrans Voie Parking pour respecter la distanciation).
- Déchèterie sur réservations en indiquant le N° d'immatriculation du véhicule tel 06 80 14 23 19

Les ouvertures en réflexion avec les responsables, pour l'organisation :

- La recyclerie qui nous proposera son organisation.
- Les accueils des offices de tourisme.
- Le club de tennis sous la responsabilité de la fédération.
- Les clubs de boules sous la responsabilité de leurs fédérations. ■

OUVERTURE DES ECOLES

Après la réunion avec les 4 directeurs, directrices des écoles et les enseignants, 2 visio-conférences avec Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et les personnels ATSEM, d'entretien et de cantine, il a été décidé que

la rentrée aurait lieu le JEUDI 14 MAI

en fonction des plannings envoyés aux familles par les enseignants.

Les élèves prioritaires sont ceux du personnel soignant, des personnels de l'éducation nationale et des services de la commune liés à l'école.

Un protocole sanitaire a été établi pour chaque école et envoyé aux parents.

Tout le matériel nécessaire au respect des contraintes sanitaires a été fourni au personnel.

Pour le mois de Mai les effectifs sont :

- Autrans : 13 enfants en maternelle en 2 classes et 35 en élémentaire en 4 classes.
- Méaudre : 10 enfants en maternelle en 2 classes et 50 enfants en élémentaire en 5 classes.

Le Périscolaire du matin et du soir est assuré avec inscription préalable, ainsi que la cantine. Dans l'immédiat et suite au peu d'inscription à la cantine, Le Bois de Lune assurera une livraison en liaison chaude à la salle du périscolaire à Méaudre (RDC de la Mairie) et au restaurant scolaire à Autrans.

Les navettes fonctionneront comme d'habitude.

L'accueil du mercredi matin n'est pas remis en place.

Nous adapterons cette organisation à l'évolution des effectifs et des retours sur le fonctionnement.

A noter l'engagement et la responsabilité de tous, enseignants, personnels, et élus qui malgré les inquiétudes et les difficultés mettent tout en oeuvre pour accueillir les élèves en toute sécurité et dans un climat de confiance.

MANIFESTATIONS ANNULEES :

Foire Bio, Vercors Music Festival, VertacoBike, EuroNordicWalk, Fête du Bleu.

INFORMATION MASQUES

Merci aux nombreuses couturières qui ont fait preuve de civisme et d'originalité en attendant les arrivages.

Masques chirurgicaux :

Début avril, 8000 masques ont été commandés par la Mairie pour le personnel communal et les intervenants assurant les "services à la personne" dont 3000 par l'intermédiaire de l'association des Maires de France. Livraison prévue entre le 15 mai et début juin.

Masques en tissu lavable 50 fois :

4 500 masques sont mis à disposition par la Région pour chaque habitant, bientôt distribués, et 3000 masques supplémentaires ont été achetés par la Commune. Livraison prévue début juin.

Des masques sont également en vente dans les commerces et les pharmacies.

COMMENT S'INFORMER ?

N'oubliez pas que communication et information sont disponibles sur les sites internet de la mairie (autrans-meaudre.fr) et le site de la CCMV (vercors.org) ainsi que sur FaceBook (page mairie). Vous avez lu sur les moloks, support trouvé en urgence, des affiches pour vous informer de la gestion pratique du Covid 19. Après cette expérience, nous mettrons en place des panneaux d'affichage permanent à côté des moloks. Cette période difficile a été propice pour trouver des solutions de soutien et d'organisation mutuels envers les uns les autres. ■

INFO FLASH

Les inscriptions pour l'affouage sont prolongées jusqu'au 27 mai 2020.

Plus d'informations en Mairies et Agences Postales.

Merci à vous tous qui avez su respecter les consignes et avez fait preuve de solidarité.

En cette période difficile nous soutenons nos commerces et nos producteurs en espérant que les habitants continuent d'avoir le bon réflexe !

PUBLICATION

Directeur de la publication :
Hubert ARNAUD, mairie d'Autrans-Méaudre-en-Vercors
<http://www.autrans-meaudre.fr>
mairie@autrans-meaudre.fr
tél. : 04 76 95 20 16 // 04 76 95 32 22